

Dépenses d'élection

peu près 50,000 électeurs. Par un calcul très simple, il est facile de voir que le candidat d'une circonscription moyenne est limité à ne dépenser que \$26,250.

Monsieur l'Orateur, tous ici qui ont déjà été candidats savent que cette limite est beaucoup trop élevée. Si un candidat dépense une telle somme dans une élection générale, même s'il reçoit une contribution du parti, comme la plupart d'entre nous, même si le comité des candidats peut réunir un montant d'argent raisonnable des partisans dans la circonscription et même si le gouvernement contribue aux dépenses de ce candidat comme ce bill le propose, un candidat qui dépense la limite prévue dans le bill, soit \$26,250, contractera une dette personnelle qu'il devra peut-être rembourser pendant de nombreuses années. Chaque député sait que c'est vrai. Beaucoup de députés de la Chambre s'efforcent aujourd'hui de payer les dettes qu'ils ont contractées lors des dernières élections et certains payent encore des dettes qui datent de l'élection de 1968.

• (1520)

M. Dinsdale: A des taux d'intérêt très élevés.

M. Hees: En Grande-Bretagne, où il y a eu des élections longtemps, bien longtemps avant les nôtres et où ils sont beaucoup plus avancés que nous à cet égard, ils furent aux prises avec ce problème juste après la deuxième guerre mondiale et le résolurent en imposant les restrictions suivantes sur les sommes qu'un candidat pourrait dépenser lors d'une élection générale: au départ, chaque candidat peut dépenser £750; de plus, chaque candidat peut dépenser 5 pence par six électeurs inscrits. De sorte que si on imposait cette limite dans nos circonscriptions moyennes de 50,000 électeurs par liste d'électeurs, un candidat britannique ne pourrait dépenser que \$3,033 lors d'une élection générale. En plus de cette allocation, on permet à chaque candidat d'envoyer à chaque électeur une pièce de courrier en franchise pourvu que le poids de celle-ci ne dépasse pas deux onces.

Il y a plusieurs années, j'ai eu le privilège d'observer une élection en Grande-Bretagne et de travailler avec des candidats de diverses circonscriptions. Je leur ai demandé s'il était possible de surveiller les dépenses de leurs adversaires et ils ont répondu que c'était possible et très facile de le faire. Ils m'ont dit que chaque candidat ou son comité savait ce que coûtait les diverses sortes de publicité. Ils savaient également le prix des envois postaux et ce qu'il en coûtait pour les préparer. Ils connaissaient les frais de télévision, de radio et de tout autre moyen de publicité. Chaque candidat vérifiait soigneusement ses frais ou ceux de son adversaire et si on pouvait prouver que le vainqueur d'une circonscription avait dépassé la somme permise, son élection était annulée. Chacun vérifie donc très soigneusement les dépenses de l'autre et d'une façon très efficace.

Au cours de mes entretiens avec ces candidats en Angleterre, je me suis rendu compte des grands avantages de restrictions de ce genre. Ces restrictions des dépenses publicitaires ont trois effets importants. Premièrement, elles obligent les candidats à mener une bonne partie de leur campagne eux-mêmes, de porte en porte. Les électeurs peuvent leur poser des questions importantes. En outre, ils sont obligés d'assister à bon nombre de petites assemblées et à se soumettre aux questions des électeurs. Ils doivent dire ce qu'ils pensent des grandes questions d'actualité.

[M. Hees.]

Ces restrictions permettent aux électeurs, comme on dit dans le monde des affaires, d'essayer la marchandise. Ils peuvent voir de près les candidats, savoir exactement à qui ils ont affaire, connaître leur point de vue sur les questions importantes à leurs yeux et, au moment des élections, ces électeurs savent pour qui et pour quoi ils votent.

Deuxièmement, ces restrictions permettent aux jeunes gens très brillants, mais de moyens modestes, de se porter candidats au Parlement. Le manque de ressources en Angleterre n'empêche pas un bon candidat ou une bonne candidate de se présenter aux élections. Troisièmement, et c'est un point très important, elles empêchent les riches d'essayer de se frayer un chemin au Parlement par des techniques avantageuses, en matière de relations publiques, et en tirant parti de leurs moyens financiers pour l'emporter sur leurs adversaires.

Comme je le disais, si les restrictions du système anglais s'appliquaient, par exemple, à une circonscription moyenne chez nous, les dépenses d'un candidat canadien se limiteraient à un peu plus de \$3,000 au cours d'élections générales. Étant donné le coût de la vie ici, les méthodes suivies dans le passé et la situation actuelle au Canada, il me semble que cette limite serait trop modeste pour être pratique. Une limite de \$10,000 dans les dépenses des candidats, dans une circonscription moyenne comportant 50,000 électeurs sur les listes électorales, serait raisonnable et souhaitable au Canada.

Cette restriction devrait s'imposer de la façon suivante: je propose 30c. pour chacun des 15,000 premiers électeurs figurant sur les listes électorales; 20c. pour chacun des 20,000 électeurs suivants et 10c. pour chacun des électeurs qui restent sur la liste. Dans une circonscription d'une superficie moyenne, ce genre de limitation signifierait une dépense d'exactly \$10,000 pour une élection. Cela est raisonnable et n'endetterait aucun candidat. En effet, chaque candidat reçoit du parti une certaine somme et son comité peut dans la circonscription ramasser des fonds parmi ses partisans. De même, peut-être le gouvernement apportera-t-il une contribution. Cependant, si l'on impose aux candidats cette limite de dépenses, je ne pense pas qu'il soit nécessaire que le gouvernement contribue. Il n'aura pas besoin de puiser dans le Trésor public pour financer les campagnes des divers candidats. J'estime donc qu'une dépense de \$10,000 pourrait être possible sans avoir recours aux fonds publics. Toutefois, qu'il y ait ou non une contribution publique, l'important est que le candidat, après les élections, ne soit pas endetté. Je pense que cela est très important.

Il y a une énorme différence entre un plafond de \$26,250 et un plafond de \$10,000 par candidat. Je pense donc que c'est un changement très important car il permettra à notre élite, particulièrement aux jeunes qui sont très brillants mais n'ont que des moyens limités, de briser les suffrages. D'autre part, cela améliorera le genre de campagne auquel on s'adonne. Il faudra que tous les candidats fassent campagne personnellement, se montrent aux électeurs et se fassent apprécier par eux. Ils devront se rendre chez les uns et les autres, organiser des rencontres et en général montrer au public ce pour quoi ils votent. La situation sera différente de ce qu'elle est aujourd'hui, où souvent les électeurs confondent des candidats. Bien des fois, ils ne reçoivent que des circulaires par la poste, entendent de rares discours à la radio et peuvent, au mieux, jeter un rapide coup d'œil sur le candidat.